

Réunion du Conseil Municipal

Du 5 juin 2026 à 10 heures

Le 5 juin 2026 à 10 heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 28 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Étaient présents : Pierre CHASSANG, Claude PORTAL, Bernadette COMPAIJEN, Serge DUMAZEL, Marie-Thérèse ROBERT, Anne-Marie VIDALENC, Olivier GUILBOT, Cécile MONTEIL,

Étaient absents excusés : Marie-Noëlle GUISLAIN, Mickaël COMBES, Pierre-Baptiste FABRE

Secrétaire de séance : Cécile MONTEIL

Ordre du jour

- Élection des délégués pour les élections sénatoriales
- Gestion du camping : emploi saisonnier
- Éclairage public parking et terrain de pétanque
- Rachat propriété de Didier CHASSANG à l'Établissement public foncier (EPF)
- Vente d'un terrain à la zone artisanale : délibération rectificative
- Mise en place des commissions communales
- Questions diverses

➤ Approbation du compte rendu de la dernière séance.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 28 avril 2026.

(Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ Élection des délégués pour les élections sénatoriales

Le maire rappelle que le conseil municipal est invité à procéder à l'élection d'un délégué et de trois suppléants en vue des prochaines élections sénatoriales au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Le maire indique qu'en application de l'article R. 133 du Code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Le président de séance invite le conseil municipal à procéder à l'élection d'un délégué et de 3 suppléants.

Est élu délégué : M. Pierre CHASSANG (8 voix)

Sont élus suppléants : Mme Bernadette COMPAIJEN (8 voix), Mme Marie-Thérèse ROBERT (8 voix), Mme Cécile MONTEIL (8 voix)

Avant de commencer la réunion, le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour :

- ***Signature de la convention pour mise à disposition du service technique au SIVU des Vergnes***

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Le maire rappelle au conseil municipal qu'en séance du 28 avril 2026, le conseil a accepté de mettre à disposition le service technique de la commune au SIVU des Vergnes.

Il fait savoir qu'étant déjà signataire pour le SIVU des Vergnes il y aurait lieu d'autoriser M. Claude PORTAL, 1er adjoint à signer la convention de mise à disposition.

Le conseil autorise M. Claude PORTAL, 1er adjoint à signer la convention de mise à disposition du service technique de la commune au SIVU d'adduction en eau potable des Vergnes.

(Pour : 8 – Contre : 0 – Abstention : 0)

➤ **Gestion du camping : emploi saisonnier**

Le maire fait savoir qu'en raison de l'ouverture du camping municipal, il y aurait lieu de trouver une solution pour sa gestion pour les mois de juillet et août.

Il demande au conseil municipal :

- de l'autoriser à créer un emploi saisonnier pour cette période
- de préciser la durée hebdomadaire de l'emploi
- de décider de la rémunération
- de l'habiliter à recruter un agent contractuel pour pourvoir à cet emploi.

Le conseil municipal :

- *décide de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique, pour la période du 1er juillet 2026 au 31 août 2026,*
- *précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 5 heures (week-end),*
- *décide que la rémunération sera calculée sur la base de l'Indice Majoré 373, Indice Brut 387,*
- *habilite le maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir à cet emploi.*

(Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Éclairage public parking et terrain de pétanque**

Présentation du devis relatif à l'éclairage public du parking et terrain de pétanque dont le montant s'élève à 17 500.00 € HT.

Le maire fait savoir que ces travaux ne seront entrepris, qu'après acceptation par la commune du versement d'un fonds de concours de 50% du montant HT soit 8 750.00 €

Il invite le conseil municipal à se prononcer sur la suite à donner à ce projet et si poursuite du projet à l'autoriser à signer la lettre de commande et à verser le fonds de concours.

Le conseil valide le devis et autorise le maire à signer la lettre de commande et à verser le fonds de concours.

(Pour : 8– Contre : 0 – Abstention : 0)

➤ **Rachat propriété de Didier CHASSANG à l'Établissement public foncier (EPF)**

Le maire rappelle que l'Établissement public foncier a acquis pour le compte de la commune les immeubles cadastrés C 372-373 appartenant à M. Didier CHASSANG.

Il propose aujourd'hui de racheter ces biens afin de pouvoir en disposer.

Il fait savoir que le prix de cession HT s'élève à 20 215.59 €. Sur ce montant s'ajoutent des frais de portage pour 329.26 € et la TVA sur marge pour 306.93 soit un prix de cession TTC de 20 851.78 € TTC.

Le conseil approuve l'achat de ces biens pour un montant de 20 851.78 € TTC.

(Pour : 8– Contre : 0 – Abstention : 0)

➤ **Vente d'un terrain à la zone artisanale : délibération rectificative**

Le maire rappelle la délibération du 24 octobre 2025 par laquelle le conseil municipal décidait de vendre un terrain à la zone artisanale à la société de M. Jean-François DALLES.

Il fait savoir que Maître Myriam TOUZET notaire chargé de la vente demande que la délibération soit rectifiée car cette dernière comporte une erreur dans le numéro de parcelle et la dénomination de la société a changée.

Il demande au conseil de délibérer afin de vendre la parcelle A773 à la SCI DALLES.

Le conseil valide la vente de la parcelle A773 à la SCI DALLES.

(Pour : 8– Contre : 0 – Abstention : 0)

➤ **Mise en place des commissions communales**

Le maire propose au conseil de mettre en place des commissions pour une meilleure gestion communale.

Le conseil met en place les commissions suivantes :

- Communication : Bernadette COMPAIJEN, Marie-Thérèse ROBERT, Cécile MONTEIL
- Sécurité : Cécile MONTEIL, Marie-Noëlle GUISLAIN, Bernadette COMPAIJEN
- Illumination – Fleurissement : Bernadette COMPAIJEN, Claude PORTAL
- Incendie : Olivier GUILBOT, Serge DUMAZEL
- Artisanat, commerce : Serge DUMAZEL, Marie-Noëlle GUISLAIN
- Services à la personne : Anne-Marie VIDALENC, Marie-Thérèse ROBERT, Bernadette COMPAIJEN, Marie-Noëlle GUISLAIN
- Travaux : Claude PORTAL, Olivier GUILBOT, Marie-Noëlle GUISLAIN

- Forêts : Serge DUMAZEL, Mickaël COMBES
- Assainissement : Claude PORTAL, Olivier GUILBOT
- Animation – Associations : Cécile MONTEIL, Pierre-Baptiste FABRE
- Agriculture : Olivier GUILBOT, Pierre-Baptiste FABRE
- Urbanisme : Serge DUMAZEL, Claude PORTAL

Le maire préside de droit les commissions municipales

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures 45.

Le Maire

Pierre CHASSANG,

Claude PORTAL,

Bernadette COMPAIJEN,

Serge DUMAZEL,

Marie-Thérèse ROBERT,

Marie-Noëlle GUISLAIN,
(Absente)

Anne-Marie VIDALENC,

Olivier GUILBOT,

Cécile MONTEIL,

Mickaël COMBES,
(Absent)

Pierre-Baptiste FABRE
(Absent)